Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260513-DCCAS_05_2026-DE

LA TRINITÉ-SURZUR
AN DRINDED-SURZHUR

Délibération n° 2026-005-CCAS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-six, le 6 mai à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de la Trinité Surzur, convoqué, le 27 avril, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET,

Présents : Sandrine CADORET, Céline AUDROIN, Arnaud ÉON, Nasser BENNAÏ, Dominique CADIO, Alain DELANNEE, Monique QUEFFEULOU, Cynthia CHAILLEUX, Yvonnick BOHUON

Absents excusés sans pouvoir :
Absents excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : Dominique CADIO

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 9

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ELECTION D'UN.E VICE-PRESIDENT.E

Vu le résultat des élections municipales du 15 mars 2026 et l'élection de la Maire le 20 mars 2026 ;
Vu la délibération 2026-04-02 du 14 avril 2026, fixant à 4 membres issus du Conseil municipal et 4 membres non élus le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS pour le mandat 2026-2032
Vu la désignation des membres élus au conseil d'administration par la délibération 2026-04-03 du 14 avril 2026 ;
Vu les propositions des associations consultées, notamment de l'UDAF ;
Vu la désignation des membres non élus par la Maire par l'arrêté 2026-047 du 22 avril 2026

Le conseil d'administration du C.C.A.S. est constitué des personnes suivantes :

- CADORET Sandrine, maire, présidente de droit,
- AUDROIN Céline, BENNAÏ Nasser, CADIO-AUDIC Dominique et EON Arnaud, conseillers et conseillères municipales.

- BOHUON Yvonnick, CHAILLEUX Cynthia, DELANNEE Alain, QUEFEULOU Monique, membres désignés par la maire ;

Le conseil d'administration est déclaré installé et il peut être procédé à l'élection du ou de la vice-président.e

Candidatures (unique) : Madame Céline AUDROIN
Résultat du vote : Votants : 9
Blanc ou nul : 0
Exprimés : 9

Madame Céline AUDROIN a obtenu : 9 voix

Madame AUDROIN Céline ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée vice-présidente du C.C.A.S de La Trinité-Surzur.

La secrétaire de séance,
Dominique CADIO

CCAS DE LA TRINITÉ-SURZUR (MORBIHAN)

La présidente,
Sandrine CADORET

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260513-DCCAS_05_2026-DE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Trinité Surzur, le 6 mai 2026

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.